

Motion

Des facilités pour l'engagement associatif à Lancy

Préambule

L'enjeu est d'importance au vu de la récente et prochaine expansion démographique de notre commune, ce qui implique de nouveaux défis pour maintenir et déployer une mixité sociale harmonieuse à Lancy.

Lancy compte de nombreuses associations dans les domaines de la culture, du sport, de la petite enfance, du social et du socio-culturel.

Le tissu associatif fait partie des socles sociaux sur lesquels s'appuie la politique de notre commune, les populations comptent particulièrement sur le soutien des associations. Les associations sont un maillon fort de cohésion sociale, de participation citoyenne et donc d'intérêt voire d'implication des habitants pour leur quartier. Les associations sont aussi des témoins privilégiés, utiles à la commune pour pointer les besoins de la population.

Les subventions que la ville de Lancy leur octroie contribuent à leur fonctionnement et leur dynamisme.

On constate un essoufflement des membres de comité les plus anciens, couplé de certaines difficultés à renouveler les comités ; le recrutement est souvent évoqué comme une tâche fastidieuse.

Si les habitants impliqués dans les comités de ces associations s'engagent généreusement, on peut se demander si un recul de l'engagement des jeunes depuis une quinzaine d'années provient de la complexité croissante des tâches administratives des comités.

Or le modèle associatif, reconnu comme interlocuteur juridique, offre un relais privilégié entre la population et les décideurs, soit le politique ; ceci que ce soit pour des nécessités de communication, de consultation, de concertation, de délégation.

Il apparaît donc évident que cette situation fragilisée de l'engagement associatif requiert dès aujourd'hui l'attention des autorités et la proposition de facilités de la part de notre commune.

Attendu que :

- Certaines associations demandent, par leur ampleur, de hautes compétences en gestion. En effet, les activités de certaines d'entre elles sont liées à un contrat de prestations ou à une convention avec la ville de Lancy, ce qui induit la production de rapports élaborés qui suivent un protocole préétabli ;
- La commune reçoit principalement, de la part des associations, des informations administratives et financières qui prennent le dessus par rapport à la transmission d'informations sur les réalisations concrètes ;

- Ces informations sur les activités réalisées sont trop souvent peu visibles à l'extérieur du cercle de l'association ;
- Le pilotage de certaines associations tend à être absorbé par les tâches administratives au détriment des questions de terrain. A ce propos certains comités se déchargent par quelques heures administratives assumées par un professionnel ; mais pour une grande majorité d'autres comités, accéder à quelques sessions de formation sur une matière bien ciblée suffirait à résoudre ce problème ;
- Certains comités manquent d'expérience pour maintenir une dynamique équilibrée entre bénévoles et équipe professionnelle ;
- Les associations s'appuient non seulement sur un soutien financier, mais aussi sur d'autres types de soutiens, essentiels pour mener leur activité. Elles ont besoin de préparer leur avenir en stabilisant leur action sur le long terme ;
- Nourrir le sentiment d'utilité de chaque membre dans l'association est un gage d'engagement ferme et volontaire de chacun,

Il est demandé au Conseil administratif :

- D'instaurer, sur le site de la commune, une feuille d'accueil pour les associations, qui indiquerait les différents soutiens communaux (accompagnement, matériel, locaux, informations pratiques etc.) ;
- De charger la nouvelle responsable du bénévolat d'un rôle étendu dans l'appui qu'elle proposera aux associations, y compris pour leur pérennité en termes de relève et de transmission des compétences au sein de leur comité. Son rôle consisterait aussi à la mise en commun des ressources, au recueil des besoins en formation, à la coordination des bénévoles au service des associations ou de manifestations ;
- D'organiser ou d'orienter sur de courtes formations qui permettent aux membres de comité de bénéficier de compétences suffisantes en bureautique, comptabilité, rédaction et animation de groupe pour gérer une association qui ne nécessite pas de professionnel pour les tâches concernées. De participer financièrement. De rechercher une collaboration et/ou un cofinancement avec des organismes cantonaux et fédéraux (Bureau de l'Intégration des Etrangers, Promotion Santé Suisse etc.) ;
- D'améliorer le portail internet pour que chaque association lancéenne puisse se créer un profil en ligne qui facilite la saisie et la mise à jour de ses informations, et qui permette de décrire plus précisément son activité et son fonctionnement sur la partie publique.

Les Verts de Lancy

Les socialistes de Lancy

Le PDC de Lancy

Genève, le 3 novembre 2016